

Ligue de natation de La Réunion

Comité directeur du mardi 9 février 2023

La réunion a lieu en visioconférence

Ordre du jour :

- 1 - Critères de sélection des JIOI
- 2 - Mise en place de l'Organisme de discipline régional (ODR) de première instance et d'appel
- 3 - date de formation par Etienne Vergnault des clubs sur les nouvelles dispositions d'Extranat et de formation des juges arbitres par Frédéric Arnaud
- 4 - Questions diverses

PRÉSENT.E.S

Julie ABEL, Frédéric ARNAUD, Flore ATTYASSE Mahdia BENHAMLA, Pierre DEBAST, Guilène FAUBOURG, Henri FONTAINE (le président), Thierry GOUPIL, Samuel IDMONT

ABSENT.E.S EXCUSÉ.E.S

Dominique DERVILLIER (excusé)

INVITÉ

Franck SCHOTT CTS

Le président ouvre la séance à 18h10

1 - Critères de sélection des JIOI

En préambule, le CTS informe, le Codir que le NSDR et CN Saint-Leu ont donné leur accord pour libérer leurs coaches (Antoine Drapet et Alexandre Mebarek pour le NSDR, Benoit Debast pour le CN Saint-Leu) afin qu'ils puissent encadrer techniquement la sélection Réunion au JIOI

Le CTS détaille les critères de sélection pour les nageuses et les nageurs qui composeront la sélection Réunion

Annexe 1

Pour la composition de la sélection il propose l'échéancier suivant :

- une liste de nageuses et de nageurs sélectionnables sera établie fin mars 2023 ;
- une liste de nageuses et de nageurs présélectionnés sera établie fin mai 2023 ;
- une liste définitive de nageuses et de nageurs sélectionnés sera établie fin juin 2023.

Les critères de sélection et l'échéancier sont votés à l'unanimité par le Codir

Les critères de sélection et l'échéancier seront envoyés aux clubs

Le CTS et le Président informent le Codir de la démission du médecin du sport dirigeant l'équipe médicale affectée aux JIOI depuis plusieurs années.

Le médecin a indiqué avoir pris sa décision après avoir appris fortuitement que le président du Cros avait décidé de rechercher des médecins et kinés bénévoles.

A ce jour, l'équipe médicale affectée aux JIOI n'est pas rémunérée et bénéficie d'un simple défraiement.

Le CTS souligne : "nous nous sommes engagés à participer JIOI, mais il faut nous assurer que toutes les garanties ont été prises pour que la santé des jeunes soit correctement prise en charge"

Plusieurs administrateurs s'étonnent de cette situation et estiment "regrettable de se séparer équipe médicale qui fonctionnait"

Thierry Goupil, administrateur, propose qu'un courrier soit envoyé au Cros pour demander des informations sur l'encadrement sanitaire et médicale des sportifs aux Jeux

Le Codir vote à l'unanimité l'envoi de ce courrier regrettant le départ de l'équipe médicale en place et demandant des assurances sur l'encadrement sanitaire et médicale

Afin de libérer le CTS plus tôt le Codir décide d'examiner tous les points nécessitant sa présence

A - Le CTS présente la nouvelle mise à jour du calendrier pour la saison en cours.

Le Codir vote à l'unanimité cette mise à jour

Annexe 2

B - Coupe de France des départements : l'ETR est très favorable à une participation de La Réunion à cette compétition

Le budget pour financer cette participation devra être étudié

Un appel à candidature pour l'encadrement de cette sélection sera lancé au sein de l'ETR et ensuite élargi à tous les coaches si l'appel est infructueux.

La sélection regroupera 20 nageurs (10 filles, 10 garçons)

Des recherches pour les hébergements en Métropole devront être rapidement engagées.

En cas de non qualification de la sélection de La Réunion pour la Coupe de France des départements, les arrhes qui auraient été versés par la réservation des hébergements seront affectés à l'hébergement des jeunes qualifiés pour les championnats de France.

C - A ce sujet, l'ETR propose la mise en place d'un dispositif de mutualisation des moyens pour l'envoi en Métropole des nageuses et des nageurs sélectionné.e.s pour les différents championnats de France.

L'idée est de créer un club Réunion pour mutualiser les dépenses et créer de la cohésion.

Les coaches qui composeront l'encadrement technique (voir alinéa B "Un appel à candidature pour l'encadrement") seront aidés financièrement par coacher l'ensemble des jeunes sélectionné.e.s

L'intégration des jeunes sélectionné.e.s à ce collectif se fera sur la base du volontariat et en concertation avec les clubs.

D - La benjamine Elsa Bordier (ASEC) aura une dérogation pour le meeting junior – senior des 11 et 12 février au Port. Elle nagera le 200 mètres papillon dans le cadre d'une potentielle qualification pour les championnats de France juniors et la coupe de la confédération méditerranéenne de natation (Comen)

F – Le CTS annonce que la formation "Educateur nagez forme santé" doit être annulée en raison du manque de participants.

Sur les 11 candidatures annoncées par les différents clubs, seuls deux candidats (un du NSDR et un des Anguilles de Salazie) ont mené leur candidature jusqu'au bout.

Le CTS dit également s'interroger sur la pertinence de maintenir les formations de BF1/BF2

G - Compétition eau libre organisée par le CN Saint-Leu. Le club effectuera toutes les démarches nécessaires auprès des autorités pour la tenue de la compétition.

H – L'équipe de France natation artistique projetterait de faire un stage à La Réunion en préparation des JO.

A la demande du DTN, le CTS doit se renseigner sur les partenariats locaux possibles. Ce dernier indique que la Région Réunion pourrait soutenir cette action jusqu'à 10.000 euros au titre du label "Terre de Jeux 2024"

2 - Mise en place de l'Organisme de discipline régional (ODR) de première

Les membres du Codir échange sur la composition de l'ODR. Il est proposé que cette instance soit composée d'au moins un.e juriste et d'au moins deux autres personnalités – et au plus quatre autres personnalités -, issues du monde associatif et/ou sportif

Il est demandé que chaque membre du Codir propose des personnes

Un mail sera adressé à tous les clubs pour leur demander de proposer des personnes.

L'ODR devra être constitué d'ici la fin du mois de mars

Cette proposition est votée à l'unanimité par les membres du Codir

3 - Date de formation par Etienne Vergnault des clubs sur les nouvelles dispositions d'Extranat et de formation des juges arbitres par Frédéric Arnaud

Etienne Vergnault est déjà en contact avec les clubs sur ces nouvelles dispositions. Ce point est donc sans objet

Frédéric Arnaud, administrateur et responsable des officiels, animera la formation des juges arbitres lors de la compétition des 11 et 12 février au Port.

4 - Questions diverses

Des courriers faisant part de certaines difficultés au sein du CNPO sont arrivés à la Ligue.

Il est proposé que la Ligue - représentée par Julie Abel, administratrice, référente natation course et présidente de la commission maltraitance et Franck Schott -, se rapproche des différentes parties afin de leur proposer d'échanger sur le sujet

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres du Codir moins deux voix (Guilène Faubourg, Mahdia Benhamla)

Représentation de la Ligue au JIOI

Le Président sera présent aux JIOI dans la délégation du Cros. Il propose que Samuel Idmont, trésorier, représente la Ligue à ces jeux.

Samuel Idmont accepte sous réserve d'accord de son employeur pour le libérer.

Sa désignation est votée à l'unanimité par les membres du Codir

Eric Rebourg, conseiller technique national de la FFN, référent national des CAF natation course, arrive à La Réunion le vendredi 10 février pour un séjour d'une semaine.

Il rencontrera notamment les dirigeants et l'encadrement technique du NSDR et de l'Asec. Il sera présent aux championnats de La Réunion le 11 et 12 février au Port.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 20h35

La secrétaire générale
Mahdia Benhamla



ANNEXES

Annexe 1

Mail adressé à tous les clubs

Bonjour,

Vous trouverez en suivant [ce lien](#) les critères de sélection pour les Jeux des Îles de l'Océan Indien 2023.

Vous noterez qu'à ce jour aucune nageuse/nageur n'est sélectionné(e).

Nous attirons votre attention sur les échéances de sélection.
Plusieurs listes seront communiquées, mais la liste définitive des nageuses et nageurs sélectionnés sera établie qu'à la fin du mois de juin 2023.
Ci-après les différentes échéances à venir de publication de liste :

- Une liste de nageuses et de nageurs sélectionnables sera établie fin mars 2023 ;
- Une liste de nageuses et de nageurs présélectionnés sera établie fin mai 2023 ;
- Une liste définitive de nageuses et de nageurs sélectionnés sera établie fin juin 2023.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le CTS
(franck.schott@ffnatation.fr - 0692 719 839)

PS : les mails envoyés aux nageuses et nageurs au mois de décembre 2022 correspondaient à une liste de potentiels sélectionnables en vue d'établir un sondage de tailles pour les équipements des JIOI suite à une demande en urgence du CROS.

Cordialement.

Franck SCHOTT
CTS natation
0692 71 98 39

Annexe 2

Mail adressé à tous les clubs

Bonjour,

Nous vous informons que le calendrier sportif natation course 2023 a été actualisé.
Vous retrouverez ces éléments en suivant les liens ci-dessous.

- [Calendrier sportif NC 2023, actualisé](#) ;
- Programmes et règlements des compétitions 2023, actualisés : ([période 1](#) à partir de janvier à juillet ; [période 2](#) de septembre à décembre).

Par ailleurs, vous trouverez ci-après la répartition des clubs par zone et secteur.
Aucun changement de zone/secteur ne sera autorisé.

Pour les matchs Horizon Avenirs et Avenirs

- Zone Nord-Est : CNZS, CNP, NCSA, ACE, Moufia, NSDR
- Zone Ouest : CNPO, LJV, ASEC, BDN, LARC, VBN
- Zone Sud : CNSL, ARUN, DSL, CSN, CNSP, CNT, ANCC, CNSJ, SSN

Pour les matchs Benjamins et Juniors-Séniors

- Secteur Nord : CNZS, CNP, NCSA, ACE, Moufia, NSDR, CNPO, LJV, ASEC, BDN, LARC, VBN
- Secteur Sud : CNSL, ARUN, DSL, CSN, CNSP, CNT, ANCC, CNSJ, SSN

Pour toute information complémentaire, et besoin de précision sur les programmes et règlements de la saison, veuillez contacter le CTS (franck.schott@ffnatation.fr - 0692 719 839)

Cordialement.

Franck SCHOTT
CTS natation
0692 71 98 39

Annexe 2

Annexe 3